INDEX

PRÉVISIONS DE DÉPENSES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Fascicules 1–22 et 25–26

N° du crédit		*Fascicule*	*Pages*
	Examen des dépenses de 1958–1959	1–7	—
217	Administration ministérielle	8–17	—
		26	7
	Déclarations du ministre—		
	Exposé général	8	17–22
	Exposé relatif à l'OTAN	9	9–22
	Exposé relatif à NORAD	10	15–21
	Exposé sur l'Organisation des mesures d'urgence	11	9–17
	SERVICES D'INSPECTION		
218	Direction et entretien	17	18–20
219	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	17	21–22
	MARINE ROYALE DU CANADA		
220	Direction et entretien	18	8–18
221	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important	18	18–28
	ARMÉE CANADIENNE		
222	Direction et entretien	19	5–24
223	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important	19	24–31
	AVIATION ROYALE DU CANADA		
224	Direction et entretien	20	5–19
225	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important	20	19–23
	RECHERCHES ET PERFECTIONNEMENT POUR LA DÉFENSE		
	Conseil de recherches pour la défense—		
226	Direction et entretien	22	7–24
227	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel		
228	Perfectionnement	22	24–30
		25	5–11
	AIDE MUTUELLE		
229	Contributions aux dépenses d'infrastructure et aux frais militaires de l'OTAN, etc	25	11–15
230	DÉFENSE NATIONALE EN GÉNÉRAL	25	15–18
	SERVICES GÉNÉRAUX		
231	Subventions aux associations militaires, instituts, etc	25	18–19
232	Subventions à la municipalité d'Oromocto	25	20
233	Subventions aux provinces et aux municipalités pour les fins de la Défense civile et autres projets connexes	25	20
234	Subventions pour aider à la construction de l'hôpital *Soldiers' Memorial* à Middleton (N.-É.)	25	21
	PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS		
235	Pensions civiles	25	22
236	Autorisation à l'égard des membres de l'Aviation royale du Canada, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs, etc	25	22
237	Contribution de l'État au Compte de pension des services permanents	25	22